



FRANÇAIS

Manuel de Référence
pour le
Stage de Revalorisation

Avis de Droit d'Auteur © 2005

Tous droits réservés. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, transmis, falsifié ou utilisé sous quelque forme que ce soit sans l'accord écrit de **Peggy Phoenix Dubro**, créatrice de l'*EMF Balancing Technique*[®] et **Stephen Dubro**, Président de **The Energy Extension, Inc.**

*The Energy Extension, Inc. • P.O. Box 4357 • Sedona, AZ. • USA 86340
Tel: 928-284-3703 • Fax: 928-284-3704 • email: Shana@EMFWorldwide.com • website: www.EMFWorldwide.com*

Table des Matières

1	Délais	4
2	Critères pour Entamer un Stage de Revalorisation	4
3	Paiement.....	4
4	Conditions pour le Stage de Revalorisation - Sessions.....	5
5	Conditions pour le Stage de Revalorisation - Consultations de Bilan	5
6	Conditions pour le Stage de Revalorisation - Formulaires	6
7	Conditions pour le Stage de Revalorisation - Divers.....	7
8	Démonstrations de Compétence	7
9	Cours pour le Stage de Revalorisation.....	8
10	Les 6 Sessions minimum requises - une explication	9

1 Délais

- a) Le Stage peut commencer dès que le Praticien Certifié a reçu son certificat de praticien avancé. Une fois le stage commencé, sa durée est de minimum 1 mois et maximum 1 an.

2 Critères pour Entamer un Stage de Revalorisation

- a) Tout étudiant qui a terminé la formation de Praticien Certifié peut demander à s'inscrire à un Stage de Revalorisation.
- b) Le Praticien Certifié a reçu les quatre premières phases *avant de* s'inscrire au Stage. Cela peut inclure les sessions reçues pendant la formation de Praticien Certifié.
- c) Un des éléments de la procédure d'inscription au stage est l'obligation pour le Praticien Certifié d'acheter l'ensemble des nouveaux manuels de praticien, s'il ne les possède pas encore. Tous les manuels édités avant le 1^{er} janvier 2002 doivent faire l'objet d'une mise à jour.
- d) Le Praticien Certifié contacte un Enseignant Superviseur de son choix pour recevoir le formulaire d'inscription. Le praticien complète le formulaire et le renvoie à l'Enseignant Superviseur.
- e) Si un Enseignant Superviseur a des doutes concernant le potentiel du Praticien Certifié à entamer un Stage de Revalorisation, l'enseignant peut refuser à l'étudiant l'accès au Stage. Si un enseignant ne souhaite pas accepter un étudiant comme stagiaire, l'enseignant en avisera aussi bien EEI que le « Gracious Spirit Council ».
- f) Notez aussi que même si l'Enseignant Superviseur est un psychologue ou psychothérapeute professionnel, il/elle ne peut agir en tant que conseiller ou thérapeute pour un stagiaire qu'il supervise en tant qu'Enseignant Superviseur.
- g) L'enseignant fournira au stagiaire, une fois qu'il est accepté au stage, une Trousse de Stage. La trousse peut être téléchargée à partir du site international EMF.

3 Paiement

- a) La portion du coût du Stage payable à l'Enseignant Superviseur est payée par le Praticien Certifié directement à l'enseignant. L'enseignant peut permettre des paiements échelonnés.
- b) La portion du coût du Stage due à EEI est payée par le Praticien Certifié à EEI dès l'accomplissement satisfaisant de son Stage.

4 Conditions pour le Stage de Revalorisation - Sessions

- a) Quel que soit le nombre de sessions déjà données par le Praticien Certifié avant le début de son Stage de Revalorisation, il donnera un minimum de 6 sessions EMF de plus dans le cadre du stage. Les sessions combinées comptent pour une seule session dans le cadre du stage. Deux (mais pas plus que deux) des sessions du Stage doivent être des sessions à distance.
- b) Les receveurs des sessions requises dans le cadre du Stage peuvent être des clients reçus au cours de la pratique normale du Praticien Certifié - en d'autres termes ils peuvent être des clients payants.
- c) Quel que soit le nombre de sessions déjà données par le Praticien Certifié avant le début de son Stage de Revalorisation, il donnera aussi 2 sessions de compétence qui devront être démontrées en présence de l'Enseignant Superviseur. Les démonstrations de compétence consisteront en une Phase combinée I&II et une Phase combinée III&IV.
- d) Le nombre de sessions de Stage supplémentaires requises (au-delà du minimum de 6) sera déterminé par l'Enseignant Superviseur après les démonstrations de compétence et après au moins deux Consultations de Bilan avec l'Enseignant Superviseur.
- e) Dans certains cas, aucune session de Stage ou Consultation de Bilan supplémentaire ne sera requise. Dans d'autres cas, des sessions de Stage et/ou Consultations de Bilan supplémentaires seront demandées, allant jusqu'à atteindre les niveaux minimum requis dans le cadre du Stage de Praticien Accrédité à savoir 5 Consultations de Bilan et 33 sessions (voir Manuel de Référence pour le Stage de Praticien Accrédité, Sections 4 & 5).
- f) Si le Praticien Certifié n'a pas de clientèle ou n'a donné aucune session EMF professionnellement, les *conditions en termes de sessions et de bilans* seront les mêmes que pour un Stage de Praticien Accrédité (voir Manuel de Référence pour le Stage de Praticien Accrédité, Sections 4 & 5).

Dans tous les autres cas, les conditions sont les suivantes :

5 Conditions pour le Stage de Revalorisation - Consultations de Bilan

- a) Le Stagiaire fera rapport formellement à l'Enseignant Superviseur un minimum de 3 fois pour une consultation et un bilan, ce que nous appelons une « Consultation de Bilan ». Ceci devra se faire en tête-à-tête, par téléphone ou en utilisant un lien webcam. (Une salle de discussion Internet *n'est pas* une façon acceptable de tenir une Consultation de Bilan).
 - ◆ **1^{ère} Consultation de Bilan** – au début du Stage, lorsque le stagiaire a reçu la Trousse de Stage et *avant que* le stagiaire ne commence à donner ses sessions de Stage.

- ◆ **2^{ème} Consultation de Bilan** – après la première session de démonstration de compétence.
- ◆ **Consultation de Bilan Finale** – après un minimum de 4 sessions de Stage données après les démonstrations de compétence.

6 Conditions pour le Stage de Revalorisation - Formulaires

- a) Le stagiaire tiendra à jour les formulaires suivants :
- ◆ **Registre des Sessions du Stage** pour toutes les sessions données pendant le Stage, registre qu'il doit mettre à jour après chaque session. Pour protéger la confidentialité, le stagiaire n'utilisera que le prénom et la première lettre du nom de famille dans ce registre (ex. John E.).
 - ◆ **Formulaire de Stage - Information Nouveau Client** pour chaque (éventuel) nouveau client. Le stagiaire demandera au client de remplir ce formulaire au cours du premier rendez-vous.
 - ◆ **Formulaire de Stage - Rapport Confidentiel portant sur la Session** pour chaque session. Le Stagiaire prendra des notes sur ce formulaire après la session, ce qui l'aidera ensuite à compléter le Formulaire de Stage pour Consultation de Bilan.
 - ◆ **Formulaire de Stage pour Consultation de Bilan (Version Stagiaire)**. Le stagiaire complètera un de ces documents avant chaque Consultation de Bilan avec l'enseignant, en ce compris la Consultation de Bilan Finale.
 - ◆ **Formulaire de Stage pour Consultation de Bilan Finale (Version Stagiaire)**. Le stagiaire complètera ce document avant la Consultation de Bilan Finale.
- b) Le stagiaire fournira à l'Enseignant Superviseur une copie mise à jour du Registre des Sessions du Stage avant chaque Consultation de Bilan. La copie de ce registre peut être scannée et envoyée par e-mail, faxée ou envoyée par la poste.
- c) Lors de chaque Consultation de Bilan, l'Enseignant Superviseur et le stagiaire discuteront de toutes les questions du Formulaire de Stage pour Consultation de Bilan. L'enseignant utilisera un Formulaire de Stage pour Consultation de Bilan (Version Enseignant) pour prendre des notes au cours de la Consultation de Bilan.
- d) Lors de la Consultation de Bilan Finale, l'Enseignant Superviseur et le stagiaire discuteront de toutes les questions du Formulaire de Stage pour Consultation de Bilan et du Formulaire de Stage pour Consultation de Bilan Finale. L'enseignant prendra des notes sur ses propres versions de ces formulaires.
- e) Pendant et après le Stage, l'Enseignant Superviseur et le stagiaire conserveront en dossier tous les formulaires complétés pendant le Stage.

7 Conditions pour le Stage de Revalorisation - Divers

- a) L'Enseignant Superviseur enverra à EEI par fax ou e-mail le formulaire Stage de Revalorisation - Vérification des Critères d'Accréditation, une fois le Stage terminé avec succès.
- b) Si, une fois toutes les conditions du stage remplies, l'Enseignant Superviseur hésite encore à accorder l'accréditation au stagiaire, l'enseignant peut demander des sessions de démonstration ou des Consultations de Bilan supplémentaires avant d'accorder l'accréditation.
- c) Si l'Enseignant Superviseur juge approprié de différer *à long terme* ou de refuser l'accréditation, alors il/elle doit en référer au « Gracious Spirit Council » pour décider de l'action appropriée.
- d) Le stagiaire enverra à EEI un Stage de Revalorisation - Formulaire de Demande de Certificat ainsi que son consentement signé aux politiques EEI et son paiement final avant de recevoir l'accréditation. Une fois le paiement reçu, EEI octroiera l'accréditation et émettra un certificat. Dès l'accréditation octroyée, EEI notifiera le stagiaire par e-mail, et il/elle pourra dès lors commencer à exercer en tant que Praticien Accrédité.
- e) Les Praticiens Accrédités doivent tenir des dossiers à jour pour chaque client, dossiers qui contiennent le Formulaire d'Information Nouveau Client (version praticien) et les Rapports Confidentiels portant sur la Session (version praticien).
- f) Au moment de la Consultation de Bilan Finale, l'enseignant encouragera le praticien à garder une connexion en continu avec la communauté EMF en utilisant toutes les ressources disponibles (sites Internet, magazine EMF international en ligne, Gracious Spirit Councils, forums communautaires en ligne, etc.)
- g) L'enseignant Superviseur est aussi disponible entre les Consultations de Bilan pour des questions ou clarifications.

8 Démonstrations de Compétence

- a) Le stagiaire démontrera une Phase combinée I&II et une Phase combinée III&IV en présence de l'enseignant. Ces démonstrations peuvent se faire le même jour ou des jours différents.
Un minimum de 4 sessions de Stage doivent être données après les démonstrations de compétence et avant la Consultation de Bilan Finale. Les sessions à distance ne comptent pas dans ce minimum de 4 sessions.
- b) Les démonstrations de compétence peuvent être arrangées en groupe avec un maximum de 6 stagiaires échangeant des sessions - et un maximum de 3 stagiaires donnant des

sessions en même temps. Les stagiaires donneront les sessions tout comme s'ils étaient seuls avec un client - en particulier, ils peuvent utiliser leur aide-mémoire.

- c) L'Enseignant Superviseur donne un retour individuel au moment de la démonstration et d'éventuelles questions en suspens sont discutées. L'enseignant donne des recommandations verbales sur des domaines nécessitant plus d'attention, renforce la confiance, met en lumière les points forts, encourage et donne du soutien.
- d) Pour chaque session démontrée, l'Enseignant Superviseur complète et fournit au stagiaire un Rapport de Stage sur la Démonstration de la Compétence soulignant les points forts, les domaines que le stagiaire peut améliorer et toute autre recommandation en lien avec les démonstrations.

9 Cours pour le Stage de Revalorisation

Dans le cadre du Stage de Revalorisation, les stagiaires doivent suivre un cours donné par l'Enseignant Superviseur. Ce cours peut être suivi à n'importe quel moment pendant le Stage. Ce cours inclut le Module 4 (Gestion & Administration) du manuel d'enseignant pour la Phase IV - Jour 1 ainsi que tous les nouveaux modules prévus dans l'enseignement de la Phase I et de la Phase IV.

- Nouveau Module d'Enseignement 3A (Interaction avec le Client). Ce nouveau module comprend :
 - ◆ Accueil du Client
 - ◆ Revue en Images des Phases I à IV
- Les nouveaux Modules d'Enseignement 4A, 4B & 4C :
 - ◆ Nouveau Module 4A - Principes Directeurs de l'EMF
 - ◆ Nouveau Module 4B - Communication
 - ◆ Nouveau Module 4C - Vue d'Ensemble du Stage : un aperçu du Manuel de Référence pour le Stage de Praticien Accrédité.
- Module 4 (Gestion & Administration)

Au cas où un stagiaire commence les sessions dans le cadre de son Stage de Revalorisation avant d'avoir suivi le Cours pour le Stage de Revalorisation, l'Enseignant Superviseur doit faire trois choses :

- Avant que le stagiaire ne donne sa première session dans le cadre du Stage, lui envoyer une copie du Module d'Enseignement 3A afin qu'il puisse commencer à utiliser le formulaire d'Accueil du Client et la Revue en Images pendant son Stage.
- Avant la première Consultation de Bilan, envoyer au stagiaire une copie de la Posture Energétique de Communication.
- Au cours de la première Consultation de Bilan (par téléphone ou en tête-à-tête), revoir la Posture Energétique de Communication afin que le stagiaire puisse l'utiliser en préparation pour (ou pendant) les Consultations de Bilan suivantes.

9.1 Cours pour le Stage de Revalorisation pour Non Stagiaires

Les Praticiens Certifiés non inscrits à un stage peuvent suivre le Cours pour le Stage de Revalorisation au prix de 50 \$ ou 50 euros. Ce montant sera déduit du prix du Stage si le Praticien Certifié s'inscrit ultérieurement au Stage de Revalorisation.

10 Les 6 Sessions minimum requises - une explication

Si un Praticien Certifié exprime le désir d'accéder au statut de Praticien Accrédité en effectuant le minimum requis de 6 sessions, l'Enseignant Superviseur doit se conformer aux instructions suivantes :

- Indiquer au Praticien Certifié que le nombre de sessions requises ne peut être déterminé qu'après :
 - #1. la première Consultation de Bilan
 - #2. les Démonstrations de Compétence
- Ce n'est qu'après ces deux étapes #1 et #2 que l'Enseignant Superviseur détermine si le stagiaire est qualifié pour accomplir son stage en ne donnant que les 6 sessions minimum requises. Il n'y a qu'une seule séquence* qui puisse permettre ce déroulement et c'est la suivante :
 1. 1ère Consultation de Bilan
 2. Session à distance #1
 3. Session à distance #2
 4. Démonstrations de compétence
 5. Session avec client ou volontaire
 6. Session avec client ou volontaire
 7. 2ème Consultation de Bilan* (peut avoir lieu à tout moment après la 1ère démonstration de compétence)
 8. Session avec client ou volontaire
 9. Session avec client ou volontaire
 10. Consultation de Bilan finale
- Le stagiaire peut donner la session à distance #1 à tout moment après la 1ère Consultation de Bilan.

* La logique pour cette séquence est dérivée de la Section 5 : Conditions pour le Stage de Revalorisation - Consultations de Bilan :

- ◆ **1^{ère} Consultation de Bilan** - au début du Stage, lorsque le stagiaire a reçu la Trousse de Stage et *avant que* le stagiaire ne commence à donner ses sessions de Stage.
- ◆ **2^{ème} Consultation de Bilan** - après la première session de démonstration de compétence.
- ◆ **Consultation de Bilan Finale** - après un minimum de 4 sessions de Stage données après les démonstrations de compétence.

Cette page est laissée blanche intentionnellement.